

Formation INTRA

« Les comportements-problèmes :
comprendre et prévenir »

2 jours

Comprendre les facteurs de risque
Prendre en compte le potentiel de la personne au-delà des problèmes
Savoir évaluer le fonctionnement et le handicap de la personne
Savoir articuler les dimensions somatiques et psychiques dans la recherche des causes
Connaître et savoir exploiter les registres communicationnels adéquats
Connaître et utiliser l'environnement relationnel
Connaître et utiliser les dimensions émotionnelles
Savoir construire un environnement adapté



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

2017 - 2018

Les comportements d'usagers considérés comme des « problèmes » constituent aujourd'hui une source de difficultés majeures pour les professionnels des établissements ou services. Majeures pour les professionnels eux-mêmes, souvent démunis techniquement et réduits à gérer leur culpabilité impuissante, voire leur usure, lorsque les problèmes augmentent et que la situation se détériore.

Plus graves encore, sans aucun doute, pour les usagers, parce que ces comportements ont des répercussions gravissimes sur leur qualité de vie, leur santé, leur réseau social, et conduisent régulièrement à des ruptures de leur parcours et à des pertes objectives de chances.

Comprendre, dans une approche systémique, écologique et fonctionnelle, les conditions d'émergence des « comportements-problèmes », savoir prévenir, savoir répondre, savoir maintenir les bonnes attitudes, et lutter contre des réflexes contreproductifs, constituent par conséquent un capital de compétences indispensable à un moment où les profils des usagers changent du fait des effets, de plus en plus perceptibles, du virage ambulatoire et de la cohabitation de publics différents dans les établissements.

L'ANESM a publié une recommandation sur cette question, dans la perspective d'outiller les professionnels du secteur du Handicap : la formation s'appuie sur son référentiel théorique pour le traduire dans la pratique.

Objectifs de la formation

- > Comprendre les facteurs de risque
- > Prendre en compte le potentiel de la personne au-delà des problèmes
- > Savoir évaluer le fonctionnement et le handicap de la personne
- > Savoir articuler les dimensions somatiques et psychiques dans la recherche des causes
- > Connaître et savoir exploiter les registres communicationnels adéquats
- > Connaître et utiliser l'environnement relationnel
- > Connaître et utiliser les dimensions émotionnelles
- > Savoir construire un environnement adapté

Contenus

- > Déplacer la vision de la personne à l'interaction : l'approche écologique, et l'articulation des facteurs personnels et environnementaux
- > Facteurs de risque et facteurs de protection : l'analyse écologique et la compréhension des causes
- > Organiser les réponses :
 - Outils de repérage,
 - Procédures
 - La question éthique
 - Le jeu des acteurs, et la perturbation des places
 - Le rôle central de la cohérence de l'accompagnement
 - Les collaborations et coordinations nécessaires
 - Les différents niveaux de la prévention
- > Renforcer les compétences :
 - L'identification et la résolution de problèmes
 - L'écoute et le maintien du contact en situation de crise

- Les niveaux de communication
- Postures et gestes
- La mise en sécurité de la personne et du groupe
- Les recours internes et externes en situation, et leurs effets
- Le soutien de l'entourage
- La place des questions éthiques

Méthodes

Formation résolument centrée sur la mise en situation (communication et postures), l'analyse de cas concrets (approche écologique), enrichie par la permanence du questionnement éthique.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Professionnels sociaux et médico-sociaux, encadrement et cadres techniques.



Vous êtes intéressé par cette formation ? Vous avez des questions ?

Contactez votre interlocutrice :

Christelle LEBON

Assistante Pôles Formation/Etudes

Par téléphone : 04 72 77 76 22

Par mail : c.lebon@creai-ara.org

Qui sommes nous ?



Né de la fusion entre le CREA I Auvergne et le CREA I Rhône-Alpes le 1er janvier 2016, le CREA I Auvergne-Rhône-Alpes est une association à dimension régionale créée par un arrêté ministériel du 22 janvier 1964. Le dernier texte en vigueur qui définit un cahier des charges national est l'instruction n° DGCS/3C/CNSA/2015/138 du 24 avril 2015.

Il est à l'interface des opérateurs publics ou associatifs de l'action sociale et médico-sociale et des pouvoirs publics.

SES CHAMPS D'INTERVENTION :

- Les personnes en situation de handicap (enfants et adultes)
- Les personnes en difficultés sociales ou en situation d'exclusion
- Les personnes âgées
- La protection de l'enfance
- La protection des majeurs

Une expertise confirmée

- Une implantation régionale depuis plus de 50 ans et une connaissance du paysage social, médico-social et sanitaire.
- Un positionnement de neutralité vis-à-vis des différents acteurs permettant d'apporter des analyses et des aides à la décision ou à la concertation.
- Une adaptation continue de nos méthodes d'accompagnement en fonction de l'actualité, des enjeux et des préoccupations, dans la recherche continue de l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers.
- Une vision transversale des situations complexes des personnes relevant de plusieurs champs d'intervention appuyée sur une veille régionale.